



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
19/10/2021

Dossier complet le :
04/11/2021

N° d'enregistrement :
2021-5692

1. Intitulé du projet

Extension et rénovation du parking du Moulin Boisseau à Carquefou

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNE DE CARQUEFOU

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Véronique Dubettier Grenier

RCS / SIRET

2	1	4	4	0	0	2	6	9	0	0	0	1	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique

Collectivité territoriale commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Afin de développer et ses équipements sportifs, la Ville de Carquefou souhaite rénover le parking du stade du Moulin Boisseau. Pour cela, le parking sera optimisé et agrandi. Cette rénovation du complexe sportif accompagne la mise en place de la ZAC au nord de la rue. L'ensemble du secteur du Moulin Boisseau est ainsi en mutation et laisse une part plus importante aux modes doux.

Aujourd'hui, le stade est équipé d'un vaste parking arboré de 195 places environ. Le projet doit porter à 335 le nombre de places de stationnement, ainsi qu'un quai pour l'accueil de deux bus.

En plus de l'optimisation du nombre de stationnement, ce projet vise à conforter et sécuriser les modes doux avec l'aménagement d'une piste cyclable allant de la rue du Moulin-Boisseau jusqu'à l'entrée du stade, accompagné d'un parcours accessible PMR depuis la rue, au stade et jusqu'au quai bus.

Le site est entouré de larges haies de Chênes pédonculés remarquables, véritables habitats écologiques, dont la présence et la protection ont été pris en compte dès la phase conception du projet.

4.2 Objectifs du projet

Plusieurs problèmes sont présents sur le parking actuel :

- Accès au parking peu sécuritaire
- Piste cyclable monodirectionnelle menant jusqu'au parvis du stade
- Zone de conflit entre cheminements piétons et plan de circulation des véhicules légers au niveau du parvis du stade
- Absence de parvis au niveau des guichets et trottoir de faible largeur à certains endroits

L'objectif du projet est d'optimiser le parking actuel (véhicules légers, cars) via la création de 140 places supplémentaires pour les véhicules légers et l'amélioration et/ou le remplacement des aménagements en présence.

L'offre de stationnement a été conçue afin d'être lisible pour les usagers des activités économiques proches. Les accès du parking depuis la rue du Moulin Boisseau ont été traités afin de garantir son fonctionnement, notamment par rapport aux girations des cars. L'aménagement répond aux objectifs de circulation sur le secteur et permet des accès au parking sécurisés. L'intégration des modes de déplacement doux (piétons et cyclistes), en lien notamment avec l'aménagement de la rue du Moulin Boisseau, mais également à l'intérieur du site, a été prise en compte.

La conception du projet c'est faite en plusieurs étapes : la définition de plusieurs scénarios dans le cadre d'une étude de faisabilité, le choix du scénario présentant le meilleur compromis entre préservation de l'environnement et aménagement, puis l'amélioration de ce scénarios afin d'optimiser la place tout en prenant en compte l'environnement (places rajoutées par rapport à l'état initial précisées dans l'annexe 12).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'ensemble des déchets issus du chantier (déblais, revêtement, déchets verts, etc.) seront stockés sur site un temps avec l'ensemble des précautions prises et évacués régulièrement via les filières adaptées et spécifiques.

L'accès au stade sera limité voir impossible pour les utilisateurs du complexe sportif en fonction des phases de travaux (réhabilitation du parvis du stade par exemple).

Un plan de phasage des travaux sera réalisé avant le commencement du chantier. Les ouvrages liés à la gestion des eaux pluviales seront mis en place rapidement.

Des mesures seront prises afin de préserver les arbres en présence (balisage, mise en défens, etc).

L'ensemble du parking sera concerné par la réhabilitation. Une partie du revêtement actuel sera supprimé en faveur de matériaux plus perméables, notamment à proximité des arbres.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les flux entrants et sortants (véhicules légers, cars, cycles) ont été organisés en fonction du type de véhicule :

- des portails d'accès seront mis en place, dont un dispositif anti-intrusion (barrière) qui sera installé à l'entrée du parking.
- L'entrée et la sortie des véhicules légers se font via la rue du Moulin Boisseau (amélioration de la sécurité),
- Un plan de circulation a été défini : l'accès ouest sera à sens unique, l'accès est à double sens (plan de circulation) et l'ensemble du parking sera à double sens,
- Une zone est prévue spécialement pour la circulation des cars et des services de secours,
- Des itinéraires réservés aux mode de déplacement doux (piétons et cycles) ont été déterminés au sein du parking afin de sécuriser leur circulation.

La gestion des eaux pluviales se fera via 5 ouvrages de rétention (5 bassins enterrés composés de matériaux drainant dont 1 décomposé en 3 sous-bassins).

Le parvis du stade a été réaménagé afin d'améliorer la co-existence entre les différents usagers.

Une partie des arbres existants à enjeux écologiques et/ou paysager est préservé. Plusieurs haies et arbres seront plantés dans le cadre du projet.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier Loi sur l'eau, rubrique 2.1.5.0. au titre de l'article R214-1 du Code de l'Environnement (déclaration).

Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
surface (ha)	1,8
nombre de place de stationnement	335
nombre de place de stationnement PMR	7 (2%)

4.6 Localisation du projet

**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Commune de Carquefou
Parking du stade du Moulin Boisseau
Rue du Moulin Boisseau

Parcelles concernées :
AM161
AM139

Coordonnées géographiques¹ Long. 4° 7' 28" 54" 22 Lat. 1° 48' 05" 90

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de projet se localise à plus de 1 km de la ZNIEFF la plus proche (VALLEE ET MARAIS DE L'ERDRE à 1 km)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de projet se localise à plu de 1 km du monument historique le plus proche (Chateau de l'Epinay) et à plus de 200 m de la Zones de présomption de prescription archéologique la plus proche.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones humides et plans d'eau les plus proches (pré-localisation de zones humides par la DREAL Pays de la Loire) se localise à plus de 300 m du site.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Carquefou n'est concernée par aucun PPRN ou PPRT
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches sont les suivants : - Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et ses annexes (FR5200622) - Habitats - Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et ses annexes (FR5212002) - Oiseaux et sont tous les 2 situés à 4,4 km du site de projet
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des matériaux excédentaires seront issus du chantier : suppression d'une partie du revêtement actuel, etc. Ils seront évacués et traités dans les filières adaptées et avec l'ensemble des précautions nécessaires mise en place. La phase exploitation du parking ne sera pas excédentaire en matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des matériaux seront apportés sur site afin de réaliser les nouveaux revêtement, les plantations, etc. lors des travaux. Aucune ressource naturelle du sol ou du sous sol ne sera utilisée pendant la phase exploitation.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La conception de la réhabilitation du parking s'est faite en intégrant l'ensemble des arbres à enjeu écologique / paysager et une démarche du moindre impact environnemental et écologique a donc été mise en œuvre. Le choix des arbres à abattre a été fait minutieusement et s'est porté sur les arbres les plus mal venants et présentant le moins d'enjeu écologique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se localise au sein d'une zone US au sein du PLUi de Nantes Métropole, au sein du parking déjà existant (réhabilitation de l'existant).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet consiste à réaménager un parking existant pour créer une capacité totale de 335 places (dont 195 places déjà existantes). Les flux de voitures étant déjà présents de par l'existence du parking actuel, les flux de voitures induits par l'augmentation des places de stationnement seront peu significatifs vis à vis de la situation actuelle.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consistant à réaménager un parking existant, les nuisances sonores sont actuellement présentes et l'augmentation de la nuisance non significative. A noter que le site n'est pas situé à proximité d'habitations.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des candélabres sont actuellement implantées au niveau du parking existant. Le nombre de candélabre sera augmenter vis à vis de la situation actuelle mais l'impact lumineux ne sera pas significatif par rapport à la situation actuelle.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le réaménagement du parking permettra notamment d'améliorer son aspect paysager de part la mise en place d'espace vert : prairies, massif mixte, arbustif bas et haut, noues enherbées.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de réaménagement du parking s'implante au sein d'un parking existant.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Extrait des mesures en phase travaux :

Toutes les mesures possibles de salubrité et de sécurité sur le chantier seront prises afin de limiter au maximum l'impact des travaux sur le site et son environnement (entretien régulier, kits anti-pollution, etc.).

Des mesures de protection (balisage, mise en défens, etc.) des arbres gîtes avérés (et de leurs systèmes racinaires) seront intégrées au futur marché travaux afin de s'assurer de la bonne pérennité de ces derniers.

Les travaux et l'accès au site seront mis en évidence via une signalisation particulière au niveau de la rue du Moulin Boisseau
Mise en place du tri sélectif sur le chantier et évacuation régulière des déchets (déchets verts, etc.) vers un centre habilité à les recevoir.

Extrait des mesures en phase exploitation :

Gestion des eaux pluviales via 5 ouvrages de rétention.

Prise en compte de la présence des arbres, haies et habitats lors de la conception du projet, maintien au maximum de ces éléments, plantation de haies / arbres avec des essences locales et suppression d'une partie du revêtement à proximité des arbres (houppier et racine) et remplacement par des matériaux perméables.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

CF. Annexe 10 : Auto-évaluation

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1 : Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
Annexe 2 : Plan de situation
Annexe 3 : Vues photographiques
Annexe 4 : Plan des abords
Annexe 5 : Situation du projet vis-à-vis des sites Natura 2000 à proximité
Annexe 6 : Situation du projet vis-à-vis des ZNIEFF les plus proches
Annexe 7 : Localisation du projet par rapport aux zones humides (pré-localisation)
Annexe 8 : Patrimoine historique
Annexe 9 : Plan Local de l'Urbanisme de Nantes Métropole (Carquefou)
Annexe 10 : Auto-évaluation
Annexe 11 : Expertise sur les milieux naturels
Annexe 12 : Plan du projet et comparaison avec l'existant

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

CARQUEFOU

le,

Signature



Véronique Dubertier-Grenier
Maire